

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE  
D'UN APPARTEMENT ET D'UNE CAVE**

sis sur la Commune de **ARACHES LA FRASSE** (Haute-Savoie), Le Coin,  
145 Impasse des Mazots, dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Les Mazots »

**MISE A PRIX : 32.000 € (TRENTE-DEUX MILLE EUROS), frais en sus**

Fixée au **JEUDI 02 AVRIL 2020 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST**, Société Coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 1 Rue Pierre de Truchis de Lays, identifiée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro SIREN 399.973.825 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité, ayant pour avocat la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**.

**DÉSIGNATION DES BIENS :**

**Sur la Commune de ARACHES LA FRASSE (74300 – Haute-Savoie)**, dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Les Mazots », Le Coin.

Ledit ensemble immobilier cadastré :

- **Section A numéro 1828**, lieudit « Bois de la Barliette », pour une contenance de 05 ares 69 centiares,
- **Section A numéro 3278**, lieudit « 95 Impasse des Mazots », pour une contenance de 01 hectare 55 ares 73 centiares.

Les biens et droits immobiliers suivants :

**LOT NUMERO QUATRE CENT TROIS (403) :**

Dans le bâtiment D, dénommé « Muguet », au niveau rez-de-jardin, **UNE CAVE** portant le numéro D1r3, quatrième porte à gauche dans le couloir des caves en entrant depuis le palier.  
Et les 2/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LOT NUMERO QUATRE CENT QUATORZE (414) :**

Dans le bâtiment D, dénommé « Muguet », escalier D1, au premier étage, niveau 2, **UN APPARTEMENT** type « 2 pièces » *d'une surface Loi Carrez totale de 41,19 m<sup>2</sup>* avec balcon comprenant : entrée, chambre avec placard, penderie, salle de bains, WC, salle de séjour avec balcon et cheminée d'agrément, cuisinette.

Et les 59/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice au FAYET, le 25.06.2019 et annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 02.09.2019 au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le n°19/01093, où chacun peut en prendre connaissance.

**VISITE** : une visite sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES le VENDREDI 20 MARS 2020 de 14 heures à 15 heures.

**ENCHÈRES** : en conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74).